



L'importance des villes dans la guerre

La guerre de siège de l'antiquité à nos jours

Le Colonel Claude FRANC

publié le 08/01/2020

Histoire & stratégie

Pourquoi cet intérêt militaire marqué pour les villes ? Le Colonel Franc montre que la réponse est complexe, tient autant à des motifs conjoncturels que structurels, et évolue en fonction des périodes de l'histoire.

Si Bouvines, en 1214, fut une des premières batailles en rase campagne aux conséquences majeures, toute la période de la féodalité, à l'instar de nombre de campagnes romaines – Alesia ne fut pas l'une des moindres – fut marquée par la guerre de siège.

Pourquoi cet intérêt militaire marqué pour les villes? La réponse est complexe et tient autant à des motifs conjoncturels que structurels.

En premier lieu, outre la forte valeur symbolique détenue par la ville, il ne faut pas perdre de vue que jusqu'à une période fort avancée, un des buts de la guerre était la mise à sac des villes. L'exemple de Constantinople pillée et mise à sac par les Croisés (!) demeure emblématique à cet égard. Cette mise à sac vint huit cents ans après celle de Rome, et si Lutèce put éviter pareil sort de la part des Vikings, la ville le dut tout autant à Sainte-Geneviève qu'au tirant d'eau nécessaire aux drakkars, que ne possédait pas le cours de la Seine.

Par ailleurs, jusqu'au XVIII^{ème} siècle, les grandes puissances européennes sont toutes des monarchies héréditaires. La guerre ne se fait pas de peuple à peuple, mais de prince à prince, de souverain à souverain, afin d'établir, de conforter ou de renforcer voire de recouvrer ses droits dynastiques. Le but de la guerre est donc soit la défense du «pré carré», bien temporel ancestral du monarque, soit la conquête d'une ville ou d'une province qui, après annexion, peut le cas échéant servir de gage dans le cadre d'une négociation. Il ne s'agit généralement pas de détruire une nation, ce qui aurait risqué de rompre l'équilibre européen.

Dans ce contexte, les villes jouent un double rôle. Elles constituent un enjeu car elles représentent la richesse commerciale d'une province ou d'une région: les marchés de Troyes, Sens ou Amiens, ou les ports de Bordeaux et de Nantes rivalisaient au Moyen-Âge avec ceux des villes hanséatiques[1]. En outre, elles constituent également un outil de défense: sur les marches du pays, tout un réseau de villes fortifiées marquait concrètement sur le terrain les limites du «pré carré». La «ceinture de fer» de Vauban permit à Louis XIV de conserver ses conquêtes flamandes lorsque la fortune des armes lui fit défaut lors de la guerre de Succession d'Espagne. De telles villes fortifiées, Arras, Landrecies, Longwy, les Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun), Neuf-Brisach, Besançon, Mont-Dauphin, Montlouis, Collioures, Blaye-Cussac, Saint-Martin de Ré, Camaret ou Saint-Vaast La Hougue, ceinturaient la France, aussi bien ses frontières terrestres que ses accès maritimes. Outre leur rôle défensif – interdire une voie d'invasion possible en la battant par leurs feux –, ces dispositifs fortifiés permanents conservaient également un intérêt logistique: ils pouvaient enfermer des stocks et des ravitaillements pour les armées en campagne et, ainsi, leur alignement constituaient les lignes de communication des dites armées. C'est ainsi que Denain, la victoire salvatrice de la campagne des Flandres en 1713, après toute une série de défaites, put avoir lieu en s'appuyant sur ce quinconce de villes fortifiées qui se soutiennent entre elles. Vauban avait ainsi sauvé le règne de Louis XIV. C'est le même Vauban qui lança l'expression du «pré-carré», montrant ainsi le rôle qu'il donna à la ceinture fortifiée qu'il conçut pour le royaume.

Mais, dès lors que les villes représentent tous ces intérêts, il est normal et dans la logique des choses qu'elles constituent des objectifs militaires d'une importance majeure. Pour se protéger d'une agression armée, dès leur création, les villes féodales ont été protégées par une fortification de plus en plus sophistiquée. C'est ainsi, que, pour s'en emparer, pour les piller et passer la population mâle au fil de l'épée, est réapparue la guerre de siège, qui avait connu ses heures de gloire dans l'Antiquité, depuis Agamemnon à Troie jusqu'au siège de Jérusalem, dont la chute fut à l'origine de la diaspora du «peuple élu».

Comment se caractérisait la guerre de siège? D'emblée, on pense aux brèches créées dans les défenses en recourant à toutes sortes d'armements et d'installations. Mais il existait une foultitude d'autres moyens: en établissant un blocus total par coupure définitive de tous les flux de ravitaillement – c'est ainsi que Richelieu fit plier la résistance huguenote à La Rochelle –; en agissant par le biais d'un agent double, souvent un traître à sa cause qui, tel Judas, était grassement rémunéré; en creusant des tunnels qui permettaient d'accéder au cœur du système de défense adverse (mode d'action repris tout récemment, en sens inverse, par les Palestiniens assiégés à Gaza).

Mais l'apparition du feu et de l'artillerie ont bouleversé la guerre de siège. L'épaisseur des murailles en pierres était sans effet face à un boulet métallique, mis sur sa trajectoire par de la poudre noire. C'est alors qu'apparurent les fortifications bastionnées, les murailles s'abaissant tout en prenant une forme oblique, et se trouvant précédées d'un fossé, souvent garni d'eau. Désormais, comme il devient impossible à l'assaillant d'attaquer frontalement, la seule approche possible qui lui reste réside dans la tranchée creusée depuis une base de départ non battue par les feux de l'assiégé.

C'est à cette époque que l'idée du donjon est reprise dans la formation d'un «réduit», ce qui conduit fatalement au principe de l'échelonnement de la défense dans la profondeur.

Les derniers perfectionnements dans la guerre de siège vont être amenés par Vauban.

Il codifie la technique d'approche par le creusement de trois lignes de tranchées parallèles successives, reliées entre elles par des boyaux de communication, en ligne brisée pour éviter les tirs d'enfilade. Simultanément, il a l'idée d'élever des buttes de terre

devant la tranchée la plus rapprochée de la ligné assiégée, permettant le plus souvent de se trouver en position dominante par rapport aux positions de tir des assiégés.

Cette forme de guerre sera la règle du temps des armées lourdes et indissociables jusqu'au XVIII^{ème} siècle; elle s'accordait parfaitement avec la notion de «guerre limitée». Avant cette période, sauf cas exceptionnels comme la bataille de Rocroi ou les campagnes de Turenne, la manœuvre est réduite à sa plus simple expression du fait de l'indissociabilité des armées qui agissent toujours groupées en une masse unique et sur une seule direction: d'où le succès de la guerre de siège en vogue à cette époque, donnant lieu à des manœuvres lentes dans des espaces étroits.

Néanmoins, malgré l'apparition de la manœuvre, portée à son sommet par Napoléon, la guerre de siège va toujours se poursuivre, et ce essentiellement parce que les villes ont toujours conservé l'intérêt tactique, voire stratégique qui était le leur, même si la notion de pillage et de mise à sac avait disparu. L'Empereur ouvre la campagne de 1809, conclue par Wagram, par le siège de Ratisbonne auquel il assiste en personne. Durant la guerre de 1870-1871, l'armée impériale capitulera honteusement après le siège de Metz, et le siège de Paris non seulement affamera les Parisiens, mais convaincra les plus bellicistes du gouvernement provisoire de l'inanité de la poursuite de la guerre. En ouvrant la voie à la Commune, ce siège de la capitale par les Allemands en aura en fait initié un autre par les «Versaillais», l'armée régulière et légitime du pouvoir. Ces sièges, tout aussi rigoureux l'un que l'autre, s'identifiaient en fait à un véritable blocus de la ville, la seule alternative laissée aux assiégés demeurant une hypothétique «sortie» avant réduction de la résistance, ce qui, dans le cas de la Commune, donna lieu à des opérations particulièrement sévères, comme seule une guerre civile peut en engendrer.

La période qui suivit ne fut pas non plus exempte de sièges, le plus célèbre étant celui de Pékin lors de la guerre des Boxers en 1900, qui dura 55 jours, la ville étant investie et assiégée par les Boxers et défendue par les concessions occidentales.

Si la phase statique de la Grande Guerre a pris sur le front occidental la forme d'une guerre de siège, il faut reconnaître qu'il s'agit là plus d'un abus de langage pour définir les modes d'action employés que d'une stricte réalité. Il n'y avait en effet aucune distinction entre assiégeants et assiégés. Il s'agissait beaucoup plus d'une suprématie absolue du feu qui empêchait tout recours à la manœuvre dynamique.

En revanche, l'intérêt des villes n'ayant pas faibli, une nouvelle forme de guerre de siège apparut dès le développement de l'arme aérienne par l'application de ce qui deviendra la doctrine douhétiste[2] des frappes aériennes sur des villes. Dès 1918, le Flying Corps britannique, ancêtre de la R.A.F., avait conçu une opération de bombardement massif sur Nuremberg, opération stoppée net par le commandement interallié (Foch) autant pour des raisons humanitaires qu'opérationnelles. Douhet, peu de temps après la Grande Guerre, mit en avant une doctrine d'emploi de l'arme aérienne, décorrélée des opérations terrestres, en privilégiant les opérations aériennes dans la profondeur du théâtre au niveau stratégique et non plus tactique. Par extension, cette idée fut appliquée à des frappes massives sur les villes de manière à les réduire, mais surtout pour briser toute capacité de résistance au sein des populations afin, comme pour le siège de Paris par les Prussiens en 1870, de contraindre les gouvernements à résipiscence[3].

C'est ainsi que Guernica, pendant la guerre d'Espagne, inaugura toute une série de bombardements massifs, tant allemands, japonais qu'alliés, visant Rotterdam, Coventry, Londres, Cologne, Hambourg, Berlin, Dresde ou Tokyo, pour ne citer que les plus meurtriers. Ces villes martyres, ainsi que les principales villes normandes, connurent une nouvelle forme de siège par bombardements massifs (on parle aujourd'hui de frappes

aériennes). Poursuivies après la guerre sur Hanoï, Belgrade ou Bagdad, elles aboutirent toutes au même résultat négatif. Comme durant la guerre, ces frappes aériennes ou par missiles de croisière n'eurent absolument aucun résultat sur le moral des populations concernées, et même, dans les cas allemand, japonais, britannique, vietnamien ou serbe, elles ne firent que galvaniser leur esprit de résistance. Cette nouvelle guerre de siège aboutit au résultat symétriquement inverse au résultat recherché.

La raison en est simple: autant les Bourgeois de Calais s'en allèrent en robe de bure, la corde au cou, remettre les clés de leur cité assiégée à l'assiégeant anglais, autant l'histoire ne fournit aucun exemple d'une ville qui se soit rendue à un escadron de forteresses volantes ou de B 52, le cas d'Hiroshima ou de Nagasaki répondant à un paradigme tout à fait particulier, la stratégie nucléaire.

[1] De l'association des villes marchandes de l'Europe du Nord autour de la mer du Nord et de la mer Baltique.

[2] Du Général Giulio Douhet, penseur italien de l'entre-deux-guerres, qui établit le bombardement à outrance en doctrine.

[3] Reconnaissance de leur faute, avec la volonté de s'amender.

À l'issue de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, promotion «Maréchal de Turenne», Le Colonel Claude FRANC choisit l'arme du génie. Il sert dans des formations du corps blindé mécanisé avant de rejoindre la 102^{ème} promotion de l'École supérieure de guerre. Il alterne affectations en état-major, en corps de troupe et en école. Il est chef du bureau Études opérationnelles du Commandement de la force logistique terrestre avant de rejoindre l'enseignement militaire supérieur comme instructeur. Actuellement en service au Centre de doctrine et d'enseignement du commandement.

Chercheur associé à la division Terre du service historique de la défense, il publie des articles d'histoire militaire dans les Cahiers de la pensée mili-Terre, la revue Doctrine et dans le bulletin de l'ANOR/Arme Blindée Cavalerie.

Titre : le Colonel Claude FRANC

Auteur(s) : le Colonel Claude FRANC

Date de parution 12/04/2018
